

## Rencontre sur les « Financements publics et privés pour les projets des associations d'accompagnement scolaire et d'alpha/FLE/ASL/LCI »

Mardi 14 février 2012 - Maison des associations du 14<sup>ème</sup> (Paris XIV<sup>ème</sup>)

### Compte rendu

## 69 participants, 42 associations représentées et 8 intervenants

42 associations d'Ile-de-France (dont 21 basées à Paris intramuros)  
36 évaluations recueillies

### Objectifs et programme de la rencontre

Pour soutenir leurs projets, les associations d'accompagnement scolaire, de lutte contre l'illettrisme et alphabétisation/FLE/ASL font appel à des financeurs privés et/ou publics.

La rencontre avait un double objectif pour les associations participantes :

- rencontrer de nouveaux partenaires potentiels et s'informer sur les différents dispositifs de financements publics et privés existants,
- discuter des perspectives d'articulation entre subventions publiques et financements privés.
- d'optimiser ses pratiques de recherche et de demande de soutien

#### Partie 1 : Présentation des financeurs présents

- Historique et raison d'être
- Champs d'intervention
- Fonctionnement

#### Partie 2 : Perspectives d'articulation entre subventions publics et financements privés

- L'objectif et l'avenir des aides publiques
- Le rôle des fondations privées et du mécénat dans nos secteurs

### Intervenants : 5 financeurs



**Elisabeth DE CORBIER**  
Chargée de mission  
*Service du développement social et de la santé du Conseil Régional d'Ile-de-France*



**Marianne ESHET**  
Déléguée Générale  
*Fondation SNCF*



**Anne-Brune PHELIP**  
Chargée de mission  
citoyenneté  
*Fondation d'entreprise Société Générale pour la Solidarité*



**Christine Candide**  
Chargée de mission  
*Direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté (DAIC) – Ministère de l'Intérieur*



**Véronique ALLAM**  
Chargée de mission  
*Délégation à la Politique de la Ville et à l'Intégration (DPVI)- Ville de Paris*

## Déroulement détaillé

### Introduction – Problématique & enjeux de cette rencontre (par M-Claire Durussel)

Chères associations, avez souhaité aborder la question du financement de vos activités. Cela tombe bien car justement, de l'autre côté, les financeurs ici présents souhaitaient également que cette rencontre ait lieu. Et notamment la Région Ile-de-France, que je remercie, puisqu'elle a encouragé et soutenu ce projet particulier.

Je suis donc heureuse que vous soyez si nombreux à vous être inscrits, et qu'autant de financeurs publics et mécènes privés soient présents pour échanger avec nous.

Attention, nous touchons aujourd'hui un sujet parfois tabou, certainement un peu sensible aussi, celui de l'argent. Pour que nous commencions cette rencontre l'esprit clair, je souhaiterais donc en **planter la problématique puis en définir les objectifs**.

La recherche de financement pour nos ateliers est une question capitale car il en va, comme vous le savez de la survie et de la pérennité des actions.

C'est une question qui préoccupe beaucoup les associations. Pourquoi ? Il y a deux raisons majeures que nous pourrions développer ensemble :

- D'abord parce que, la plupart du temps, les financements accordés sont annuels. **Les associations vivent donc dans une certaine incertitude du lendemain** et ont n'ont pas de visibilité sur leurs projets à moyen et à long termes.

- Ensuite parce que chaque année, le travail de recherche de partenaires est à « recommencer ». Or, c'est un travail long et complexe qui peut paraître ingrat. On entend parfois dire, à tort, qu'il s'agit de temps perdu dans les « paperasseries ». Les actions des associations sont leurs motivations principales. **Le temps consacré à la recherche de ressources est parfois méprisé** car il éloigne justement l'association de son « idéal d'activité ».

On considère encore trop souvent que cette tâche revient naturellement et exclusivement aux responsables de l'association ou aux éventuels salariés. On la voit comme un travail purement « administratif » ou « comptable », ce qui est faux. **Les formateurs et animateurs bénévoles devraient vraiment y être associés**, pour 3 raisons importantes :

- d'abord éventuellement pour donner un coup de main, car il s'agit d'un travail ardu sur le fond, rigoureux sur la forme et contraignant en terme de temps,

- Ensuite car c'est un travail sur lequel il vaut mieux réfléchir en concertation : il s'agit **du montage et de l'écriture des projets concrets de l'association**. C'est la définition de la future mise en œuvre d'actions de terrain, dont les objectifs généraux ont été définis en amont, par les instances, dans les statuts de l'association.

- Enfin, il est nécessaire d'en discuter avec les formateurs et animateurs bénévoles afin de **garantir le respect des engagements pris par l'association** auprès de ses financeurs (en terme d'objectifs, d'éventuelles demandes de suivi, ou de justificatifs de l'utilisation des moyens mis à disposition...).

Voilà pour la problématique de fond.

Passons à la forme à présent. Différentes types de soutien peuvent être apportées à une action d'intérêt général portée par une association ou une ONG : un soutien financier bien-sûr, mais il peut exister aussi, comme vous le savez, **des soutiens en matériels, en technologies ou en compétences**.

Concernant les soutiens financiers, il y a 2 grands types de partenaires possibles pour nos activités :

• **Les pouvoirs publics à tous les niveaux :**

Europe (FSE, FEI pour ce qui nous concerne), Etat (Ministères de l'intérieur ou de l'Education Nationale par exemple), région (conseil régional, FRDVA), département (conseil général), communauté de communes, municipalité (votre mairie)...

• **Les mécènes et les fondations privées** (à l'initiative de particuliers ou d'entreprises).

Aujourd'hui, l'appui proposé par les entreprises apparaît de plus en plus important. Les mécènes bénéficient d'avantages fiscaux et patrimoniaux : ils peuvent déduire 66 % de leur don de leur impôt sur le revenu (attention néanmoins dans la limite de 20% de leur revenu imposable).

En principe, on demande aux financeurs publics d'assurer la pérennité du fonctionnement des associations et aux financeurs privés une aide plus ponctuelle et complémentaire sur des projets.

Néanmoins, il semble que, depuis quelques années, l'Etat passe d'une logique de financement contractuel à une logique de commande ou de marchés publics. Les arguments avancés par l'Etat relèvent de l'efficacité économique de l'action publique. D'autre part, les financeurs publics ne parlent plus beaucoup de demande de « subvention » mais, tout comme chez les financeurs privés, de réponse à leurs « appels à projets ».

De fait, dans le contexte actuel de crise économique et sociale, et afin de sécuriser leurs activités, les associations doivent se constituer une palette de ressources la plus large possible : fonds publics souvent majoritaires, fonds privés en complément et sans oublier entre parenthèse les **fonds propres qui sont très importants aussi et qui peuvent être apportés par exemple par les cotisations ou les recettes d'activités...**

## PARTIE 1 – Présentation des financeurs présents

Chacun des 5 partenaires financiers présents a expliqué :

- L'historique et la raison d'être de sa fondation ou de son dispositif
- Ses axes d'intervention
- Son fonctionnement pratique

**DAIC (Ministère de l'intérieur) :**

[http://www.immigration.gouv.fr/spip.php?page=dossiers\\_det\\_org&numrubrique=312&numarticle=1952](http://www.immigration.gouv.fr/spip.php?page=dossiers_det_org&numrubrique=312&numarticle=1952)

**DPVI (Mairie de Paris) :**

[http://www.paris.fr/politiques/organigramme-des-directions-services/delegation-a-la-politique-de-la-ville-et-a-l-integration-dpvi/presentation-de-la-delegation/rub\\_5890\\_stand\\_12765\\_port\\_13214](http://www.paris.fr/politiques/organigramme-des-directions-services/delegation-a-la-politique-de-la-ville-et-a-l-integration-dpvi/presentation-de-la-delegation/rub_5890_stand_12765_port_13214)

<http://blogs.paris.fr/simpa/simpa/>

**Conseil régional Ile-de-France :**

<http://www.iledefrance.fr/missions-et-competes/solidarites-citoyennete/>

**Fondation SNCF :**

<http://www.fondation-solidaritesncf.org/index.php/associations/nos-axes-intervention>

**Fondation Société Générale :**

<http://www.societegenerale.com/nos-engagements/solidarite/la-fondation-solidarite/lutte-contre-illettrisme/les-partenaires/partenaires-contre-l-illettrisme>

## PARTIE 2 – Perspectives d’articulation entre subventions publics et financements privés

Comme entrée en matière de cette seconde partie, afin d’éclairer nos échanges, voici quelques chiffres et la synthèse de récentes enquêtes sur les financements publics et privés des associations.

### 1/ Etat des lieux et avenir des aides publiques

**Comment se portent les financements publics en France aujourd’hui ? Quels sont les tendances pour les années à venir ?**

Voici les résultats de l’enquête « mut’asso 2011 » de la CPCA (confédération permanente des confédérations associatives) et de France Active :

Avec la crise économique, l’Etat et les collectivités locales voient leurs ressources et leurs perspectives de recettes diminuer alors que, dans le même temps, leurs dépenses obligatoires d’action sociale augmentent.

La part des financements publics diminue ou stagne depuis 2009 chez les associations interrogées dans l’enquête. **Pour 70% d’entre elles, au moins un de leur financeur public a baissé sa contribution de façon significative entre les 2 derniers exercices.** Une première baisse de l’emploi associatif a d’ailleurs été constatée fin 2010.

Face à cela :

1/ L’enquête montre que les marchés publics ou « appels d’offre » sont désormais un mode de contractualisation répandus entre pouvoirs publics et associations : puisqu’elle concerne 22 % des associations.

Un certain nombre de secteur d’activités ont nettement basculé dans le champ de la commande publique, et c’est justement le cas :

- du périscolaire et de la petite enfance,
- de la formation, de l’insertion professionnelle et des actions relatives à l’immigration.

Sur le terrain, on a peur que cela bride la force de proposition des associations et que cela entraîne la disparition des petites associations peu outillées mais dont l’activité est pourtant utile sur le plan local à la cohésion sociale des territoires.

Cependant, les associations étant des partenaires et non des prestataires de politiques publiques, la subvention reste le mode largement privilégié de financement de leurs activités.

2/ D'ailleurs, dans le même temps, l'enquête révèle que les financeurs publics recourent de plus en plus à la CPO (convention pluriannuelle d'objectif), c'est-à-dire à un mode de financement triennal plutôt d'annuel, ce qui est sécurisant pour les associations.

3/ Face à la crise, les financeurs publics recentrent leurs financements sur certains secteurs plus précis : ils font des choix en fonction de leurs priorités et de leur "domaine de compétences".

#### Les recommandations de l'enquête :

- Maintenir les financements publics, garants de l'intérêt général,
- Privilégier les modes de contractualisation pluriannuels et respectueux de l'initiative associative,
- Favoriser, en complément de la subvention, l'appel à projets sous réserve d'un cadre juridique respectueux de la production d'innovation,
- développer des dispositifs de formation des associations à la demande de financements

## **2/ Le rôle des fondations privées et du mécénat dans nos secteurs**

### **Comment se porte le mécénat d'entreprise en France aujourd'hui ? Quels sont les tendances pour les années à venir ?**

Depuis les mesures fiscales incitatives prises en 2003, le mécénat est dynamisé et se développe beaucoup.

#### Voici les résultats de l'enquête ADMICAL-CSA 2010 sur le mécénat d'entreprise en France :

Pour 2010, la générosité des entreprises mécènes a été estimée à 2 milliards d'euros.

Cependant, alors que les entreprises mécènes sont de plus en plus nombreuses (+17 % par rapport à 2008), le budget global alloué au mécénat a baissé de 20 % par rapport à 2008 (2,5 milliards d'euros). Les effets de la crise économique, expliqueraient ce repli important. Le mécénat suscite donc toujours plus de vocations, mais la mauvaise conjoncture invite les entreprises à limiter leurs engagements financiers.

#### Chiffres clés :

- 27 % des entreprises de plus de 20 salariés pratiquent le mécénat, contre 23 % en 2008, soit **environ 35 000 entreprises en France**,
- Le mécénat est devenu une pratique courante dans les grandes entreprises : 43 % des plus de 200 salariés sont mécènes, contre 26 % en 2008 !
- Concernant les axes d'intervention, les entreprises choisissent le social, l'éducation et la santé à 58 %, le sport à 48 % et la culture à 37 %,
- Une recherche de proximité accrue puisque 79 % des actions de mécénat d'entreprise ont lieu au niveau local ou régional,

En termes de freins relevés, le monde de l'entreprise et le monde associatif se connaissent encore mal et se côtoient peu. Le mécénat ne représente d'ailleurs que 5 % des budgets associatifs. Il reste encore des a priori des deux côtés qui ne facilite pas toujours le travail en partenariat.

Le principe non lucratif des associations rend cette culture hostile à la dimension marchande. Et le principe de résultat des entreprises génère parfois une certaine incompréhension du monde associatif et du travail bénévole notamment.

Si ce que l'entreprise retire du mécénat en terme de communication n'est pas quantifiable mais est plutôt de l'ordre du qualitatif (cela peut aider par exemple pour instaurer une certaine crédibilité aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'entreprise : pour fédérer les salariés notamment). Dans tous les cas, les associations doivent savoir qu'en échange de leur soutien, elles véhiculent l'image de l'entreprise.

Si l'association décide de recourir au mécénat, elle doit donc le voir comme un partenariat qui permet à l'entreprise et à son partenaire de s'enrichir l'un l'autre de leurs différences.

## Quelle articulation possible entre les financements publics et le mécénat ?

Selon l'enquête « mut'asso 2011 » de la CPCA et de France Active : sur 900 associations interrogées, la part de financements publics = 55 %, les dons et mécénat = 5%, les fonds propres dont cotisations et recettes d'activités = 40 %.

Des difficultés de trésorerie sont rencontrées dans l'année pour la moitié de l'échantillon (45 %).

**Les dons et le mécénat ne se substituent pas aux financements publics : ils sont bien complémentaires.** Ils ne constituent pas d'ailleurs une solution face à la baisse des financements publics et sont très sensibles à la conjoncture économique.

En revanche, les dons et financements privés permettent une diversification des financements associatifs nécessaires à la réalisation des projets et contribuent à la mise en place de partenariats originaux, dans le cadre de la Responsabilité Sociale des Entreprises. Ils doivent donc se développer.

Pour conclure, les associations sont près de 80 % à être inquiètes, voire pessimistes quant à l'évolution des financements associatifs en général. Elles indiquent que leurs inquiétudes portent notamment sur la baisse des subventions, l'équilibre de leur budget, et le maintien des bénévoles, mais elles sont également très nombreuses à parler du temps administratif qui pèse sur leur quotidien.

## Etat des lieux et perspectives des financements publics et privés

### Questions aux fondations d'entreprises

**1/ Comment envisagez-vous votre avenir, notamment face à la crise ?**

**2/ Comment vos relations avec le monde associatif se développent-elles ?**



Face à la crise, pour que les associations puissent maintenir leur budget et ainsi mener des actions à plus long terme et se structurer en conséquence, la Fondation Société Générale envisage de proroger sur cinq années les financements attribués.

Le mécénat de compétences va être renforcé les années qui viennent pour nouer des liens plus solides avec le monde associatif et aller au delà d'un financement.



La SNCF aimerait, outre l'activité de sa fondation, mettre à profit ses compétences internes par le biais du mécénat de compétences. L'objectif serait que 1000 salariés consacrent 10 jours/an au bénévolat, sur leur temps de travail. Marianne Eshet a par ailleurs soumis aux associations l'idée de s'unir autour de projets communs qui auraient alors plus de poids pour obtenir des financements. Quant aux relations avec

le monde associatif, la fondation compte les intensifier dans les années à venir par davantage de retour des associations financées et ce bénévolat de compétence évoqué précédemment.

# cœurs à lire

Gagnez en compétences

en alphabétisation et accompagnement scolaire

## Questions aux financeurs publics

1/ Quelles tendances ou quels changements avez-vous observé sur vos axes d'intervention ces dernières années ?

2/ Comment envisagez-vous votre avenir, notamment face à la crise ?



La mission intégration est très marquée politiquement. M. Delanoë a permis un appui de terrain pour les associations travaillant auprès des migrants, notamment par la parution et la distribution de « *mon livret d'apprentissage du français* ». Une large étude scientifique a également été initiée pour cerner au mieux les besoins du territoire.



La loi a été modifiée avec la mise en place du Français Langue d'Intégration (FLI). Cependant, les fonds destinés à nos missions sont constants depuis de nombreuses années et il n'est absolument pas question d'arrêter de financer les quelques 700 structures que nous finançons sur le terrain, cela serait un défaut de responsabilité.

**NB : Pour finir, un dossier a été remis aux participants, composé notamment de :**

- Documents transmis par les intervenants (plaquettes, notices et appels à projets...)
- Conseils et contacts glanés pour vous par Cœurs-à-lire sur la recherche et la mise en œuvre d'un partenariat, ainsi qu'une liste de financeurs possible pour vos projets d'accompagnement scolaire, et d'alphabétisation (cf. ci-après).

## Les financeurs publics pour projets insertion-éducation

---

### **Fonds Social Européen en France (FSE)**

[www.fse.gouv.fr/](http://www.fse.gouv.fr/)

Les critères d'éligibilité sur :

[www.fse.gouv.fr/vous-etes-candidat/les-criteres-d-eligibilite-mon/article/les-criteres-d-eligibilite-mon](http://www.fse.gouv.fr/vous-etes-candidat/les-criteres-d-eligibilite-mon/article/les-criteres-d-eligibilite-mon)

### **Fond Social à l'Intégration (FEI)**

Appel à projets pour l'intégration sociolinguistique et professionnelle des ressortissants de pays tiers

[http://www.immigration.gouv.fr/spip.php?page=dossiers\\_them\\_org&numrubrique=458](http://www.immigration.gouv.fr/spip.php?page=dossiers_them_org&numrubrique=458)

### **Ministère de l'Éducation Nationale, de la jeunesse et de la vie associative**

Soutien au développement de la vie associative

[www.associations.gouv.fr/1013-subventions.html](http://www.associations.gouv.fr/1013-subventions.html)

### **Ministère du travail, de la solidarité et de la fonction publique**

Formation linguistique à visée professionnelle, formation aux compétences-clé

Cf. portail de la politique de la ville

[www.ville.gouv.fr/?-Emploiinsertion-developpement](http://www.ville.gouv.fr/?-Emploiinsertion-developpement)

(Onglet insertion)

### **Ministère de l'intérieur, de l'outre mer, des collectivités territoriales et de l'immigration**

Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté (DAIC)

101 rue de Grenelle, 75 323 Paris Cedex 07

(Appel à projet national sur l'apprentissage du français, financement régional des ASL, dispositif de formation et de certification linguistique de l'OFII...)

[www.immigration.gouv.fr/spip.php?page=dossiers\\_det\\_org&numrubrique=312&numarticle=1952](http://www.immigration.gouv.fr/spip.php?page=dossiers_det_org&numrubrique=312&numarticle=1952)

### **Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS)**

(Fonds déconcentrés du Ministère de l'intérieur, de l'outre mer, des collectivités territoriales et de l'immigration pour les ASL notamment et les projets départementaux et régionaux).

[www.drjscs.gouv.fr](http://www.drjscs.gouv.fr)

### **La Région**

Actions de formation linguistique aux adultes migrants

Consulter le site internet de votre Conseil régional

Exemple : consultez les appels à projet de la région Ile-de-France sur : [www.iledefrance.fr/appelsa-projets](http://www.iledefrance.fr/appelsa-projets)

### **Préfecture de Paris et d'Ile-de-France**

Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS)

5, rue Leblanc - 75911 Paris Cedex 15

M. Dominique LIBESSART, chargé de mission éducation - culture

Mail : [dominique.libessart@paris-idf.gouv.fr](mailto:dominique.libessart@paris-idf.gouv.fr)

### **CAF de Paris**

Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

Mission aide aux organismes

50, rue du Docteur Finlay, 75750 PARIS CEDEX 15

# cœurs à lire

Gagnez en compétences  
en alphabétisation et accompagnement scolaire

Madame Myriam HELIOT

Mail : [myriam.heliot@cafparis.cnafmail.fr](mailto:myriam.heliot@cafparis.cnafmail.fr)

## Le département

Consulter le site internet de votre conseil général

[www.conseil-general.com](http://www.conseil-general.com)

## La Municipalité

Consulter le site internet de votre mairie.

Exemple pour la ville de Paris, 6 directions sont concernées :

• **la DPVI** : Délégation à la Politique de la Ville et à l'Intégration

[www.paris.fr/portail/politiques/portal.lut?page\\_id=5890](http://www.paris.fr/portail/politiques/portal.lut?page_id=5890)

• **la DASES** : Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé

[www.paris.fr/portail/politiques/Portal.lut?page\\_id=5384](http://www.paris.fr/portail/politiques/Portal.lut?page_id=5384)

94/96 quai de la Râpée, 75 570 PARIS cedex 12

Apprentissage du français : Bureau de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion (BILEX)

Mme TROMBETTA Catherine : [catherine.trombetta@paris.fr](mailto:catherine.trombetta@paris.fr)

Lutte contre l'échec scolaire : Bureau des activités de prévention jeunesse (BAPJ)

Mme LORMEL Kelly : [kelly.lormel@paris.fr](mailto:kelly.lormel@paris.fr)

• **la DDATC** : Direction de la Décentralisation et des relations avec les Associations, les Territoires et les Citoyens

[www.paris.fr/portail/politiques/Portal.lut?page\\_id=5388](http://www.paris.fr/portail/politiques/Portal.lut?page_id=5388)

• **la DDEEES** : Direction du développement économique, de l'emploi et de l'enseignement supérieur (pour les actions de français à visée professionnelle)

<http://www.paris.fr/politiques/organigramme-des-directions-services/direction-du-developpement-economique-de-l-emploi-et-de-l-enseignement-superieur-ddeees/p5398>

• **la DASCO** : Direction des affaires scolaires (pour l'accompagnement scolaire)

<http://www.paris.fr/politiques/organigramme-des-directions-services/direction-des-affaires-scolaires-dasco/p5399>

• **la DJS** : Direction de la jeunesse et des sports (s'occupe des ateliers mis en place dans les Centre d'Animation de la Ville de Paris)

<http://www.paris.fr/politiques/organigramme-des-directions-services/direction-de-la-jeunesse-et-des-sports-djs/p5390>

## Les financeurs privés pour les projets d'insertion-éducation

<p><b>Fondation Agir contre l'exclusion</b> <a href="http://www.fondationface.org">www.fondationface.org</a></p>	<p>Lancée en 1993 par Martine Aubry, avec le soutien d'une dizaine de grandes entreprises, la FACE s'est donné pour mission de mettre la prévention et la lutte contre l'exclusion au cœur des débats et des actions de la société. Pour cela, elle s'est engagée à agir concrètement dans les quartiers difficiles et à rechercher de nouveaux gisements d'emploi. Son domaine d'intervention couvre l'emploi, le logement, la santé, la vie quotidienne, etc. Elle aide les acteurs de terrain en leur donnant les moyens d'agir en particulier dans les domaines de l'accès à l'emploi et à la formation ainsi que la prévention contre l'exclusion. <i>Contact : 24, place Raoul Follereau, 75010 Paris - 01 49 23 77 77 - l.aurouet@fondationface.org</i></p>
<p><b>Fondation AIRBUS</b> <a href="http://www.airbuscorporatfoundation.com/index.php?lang=french">www.airbuscorporatfoundation.com/index.php?lang=french</a></p>	<p>La Fondation d'Entreprises Airbus concentre ses actions sur trois thèmes dont l'insertion et l'éducation des jeunes. <i>Contact : Corporate.foundation@airbus.com</i></p>
<p><b>Fondation Air France</b> <a href="http://fondation.airfrance.com">fondation.airfrance.com</a></p>	<p>Les enfants en difficulté ont droit à un environnement qui va favoriser leur développement. Qu'il s'agisse d'aller à l'école, de s'initier à des activités culturelles ou de s'amuser, tout simplement. La fondation privilégie les actions éducatives, ludiques, ou culturelles. La fiche de présentation de projet est téléchargeable dans la rubrique « ses actions ». <i>Contact : 45 rue de Paris, 95747 Roissy CDG - 01.41.56.57.27- mail.fondationaf@airfrance.fr</i></p>
<p><b>Fondation Batigère</b> <a href="http://www.fondation-batigere.fr/">www.fondation-batigere.fr/</a></p>	<p>Batigère est un ensemble d'entreprises au service du logement social, engagées pour le soutien de l'égalité des chances, du développement économique et du lien social. Ainsi, la Fondation BATIGERE promeut et accompagne les initiatives des quartiers au bénéfice de publics enfants, jeunes et adultes (<i>exemple d'action soutenue en 2010 en Ile-de-France : Soutien Scolaire et Intégration Sociale de la Croix Blanche (ASSISCB)</i>). <i>Contact : consultez le site internet pour contacter le correspondant de votre département</i></p>
<p><b>Fondation Boulanger</b> <a href="http://fondation.boulanger.fr">fondation.boulanger.fr</a></p>	<p>Depuis 1993, la Fondation d'entreprise Boulanger fédère des actions citoyennes, dans trois principaux domaines : la formation et l'emploi, la solidarité et l'entraide sociale, et la prévention des accidents domestiques (<i>exemple d'action de la Fondation : Cyberpapy, un site de soutien scolaire : intergénérationnel, gratuit et modéré</i>). <i>Contact : presse@boulanger.fr ou formulaire en ligne</i></p>
<p><b>Fondation Bouygues</b> <a href="http://www.bouygues.com/fr/mecenat">www.bouygues.com/fr/mecenat</a></p>	<p>Depuis près de 20 ans, le groupe Bouygues participe au développement économique et social des régions et pays dans lesquels il est implanté, que ce soit par des initiatives économiques, des activités de solidarité ou des engagements de mécénat. Elle est axée sur l'éducation, la recherche médicale, le domaine social et le domaine culturel. Lutte contre l'illettrisme et accompagnement scolaire sont, entre autres, soutenus (<i>exemple d'associations soutenues : Cœurs à lire, Association Philotechnique qui prodigue un enseignement quasi-gratuit à 8 000 élèves adultes et dispose de 200 enseignants bénévoles</i>). <i>Contact : Emmanuelle Laigneau - elaigneau@bouygues.com</i></p>
<p><b>Fondation Caisse d'épargne</b> <a href="http://www.fc.es.fr">www.fc.es.fr</a></p>	<p>La Fondation agit sur le plan de la prévention de l'exclusion ayant trait à l'illettrisme, la marginalisation liée à la perte d'un emploi et le grand âge. Elle privilégie l'insertion par la formation à l'emploi et soutient les professionnels de l'accompagnement. La Caisse d'Epargne accompagne les structures, les associations d'insertion dont les actions consistent à favoriser l'apprentissage d'un métier, faciliter l'acquisition des savoirs de base pour plus d'autonomie dans la société d'aujourd'hui. <i>Contact : 01 58 40 31 30 – Mme ICART Assistante du Directeur – catherine.icart@fc.es.fr</i></p>
<p><b>Fondation chèque déjeuner</b> <a href="http://www.fondationgroupecheqedejeuner.com/">www.fondationgroupecheqedejeuner.com/</a></p>	<p>Soutient des projets innovants, performants et agissants contre toutes formes d'exclusion. Son action se concentre sur trois secteurs pour la réinsertion et le maintien des liens sociaux et pour l'emploi : La lutte contre l'illettrisme, l'accès à la culture et le soutien scolaire <i>Contact : 1, allée des Pierres Mayettes, Parc des Barbanniers, 92230 Gennevilliers, 01 41 85 06 06 - fondation@groupecheqedejeuner.com</i></p>
<p><b>Fondation Crédit Mutuel</b> <a href="http://fondation.creditmutuel.com">fondation.creditmutuel.com</a></p>	<p>La Fondation Crédit Mutuel pour la Lecture soutient des actions de terrain (s'inscrivant dans la durée et créant du lien social) qui mènent à la lecture/écriture et au plaisir de lire. Privilégiant une pédagogie différente de la lecture : prévention et lutte contre l'illettrisme aux belles-lettres ou à la poésie, elle soutient des initiatives autour de trois grands axes : lire la ville, vaincre l'illettrisme et la voix des lettres. (<i>Exemples d'actions soutenues : Ateliers ou concours d'écriture, recueil de textes, actions culturelles autour du livre, bibliothèque itinérante. A destination des adultes &amp; enfants</i>). <i>Contact : 88-90 rue Cardinet 75847 Paris Cedex 17- 01 44 01 10 10, Fondation-CM@creditmutuel3D.com</i></p>

# cœurs à lire

Gagnez en compétences  
en alphabétisation et accompagnement scolaire

<p><b>Fondation DELOITTE France</b> <a href="http://www.fondationdeloitte.com">www.fondationdeloitte.com</a></p>	<p>Deloitte a pour volonté d’initier, de promouvoir ou d’ aider, en France et à l’étranger, des actions d’intérêt général, visant à établir ou à développer des liens de solidarité sociale, sociétale, éducative, des actions de mécénat de compétence, des manifestations de promotion culturelle. Deloitte a choisi de recentrer ses axes d’intervention et de soutien sur l’éducation et le développement solidaire. La Fondation vient en aide aux associations via son partenaire Mécénova - <a href="http://www.mecenova.org">www.mecenova.org</a></p>
<p><b>Fondation ELLE</b> <a href="http://www.ellefondation.net/">www.ellefondation.net/</a></p>	<p>Son objectif est d’accompagner l’évolution et la place des femmes dans la société et promouvoir leur émancipation par l’éducation, la formation et l’information. La fondation soutient donc des programmes privilégiant une approche globale des questions d’éducation dans le cadre de l’école primaire, secondaire et de l’université, enfin en faveur de la formation d’enseignantes. Elle appuie également toute initiative visant à renforcer l’autonomie des mères par l’éducation non formelle, la formation professionnelle et l’insertion sociale des plus vulnérables. (<i>exemple d’action soutenue</i> : « apprendre le français pour s’intégrer » à l’Armée du Salut). <b>Contact</b> : 149, rue Anatole France, 92534 Levallois Perret cedex, 01 41 34 74 18 - <a href="mailto:info.fondation@lagardere-active.com">info.fondation@lagardere-active.com</a></p>
<p><b>Fondation financière de l’échiquier</b> <a href="http://www.fondation-echiquier.fr">www.fondation-echiquier.fr</a></p>	<p>Un des axes d’intervention de la Fondation est de prévenir l’exclusion par l’Education et la Formation, et lutter contre l’exclusion par le soutien de projets économiques à vocation sociale (Entrepreneuriat Solidaire). <i>Exemple d’association soutenue</i> : l’association-organisme de formation EnVol qui se consacre à la lutte contre l’illettrisme. <b>Contact</b> : Fondation Financière de l’Echiquier - 53 avenue d’Iéna - 75116 Paris - Directrice : Bénédicte Gueugnier, <a href="mailto:bqueugnier@fin-echiquier.fr">bqueugnier@fin-echiquier.fr</a> 01 47 23 55 25</p>
<p><b>Fondation de France</b> <a href="http://www.fondationdefrance.org/">www.fondationdefrance.org/</a></p>	<p>La Fondation de France finance, aujourd’hui, 3 800 associations œuvrant dans tous les domaines d’intérêt général et agissant principalement dans trois domaines : l’aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance (recherche, culture, formation) et l’environnement. Chaque projet est longuement étudié par la commission ad hoc avant d’être adopté et financé. <i>Exemple de projet soutenu</i> : le plaisir de lire du centre d’hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) « La croisée » à Lyon. <b>Contact</b> : 40 avenue Hoche 75008 PARIS - 01 44 21 31 00 – <a href="#">formulaire de contact en ligne</a></p>
<p><b>Fondation 29 Haussmann</b> <a href="http://www.privatebanking.societegenerale.fr/nos-solutions-dinvestissement/offre-de-defiscalisation/la-fondation-29-haussmann.html">www.privatebanking.societegenerale.fr/nos-solutions-dinvestissement/offre-de-defiscalisation/la-fondation-29-haussmann.html</a></p>	<p>En 2011, la Fondation 29 Haussmann a retenu pour thème <b>la lutte contre l’échec scolaire et les conséquences de la rupture du lien familial</b>. Tout au long de l’année, elle s’attache à sélectionner des projets en faveur de l’accompagnement des enfants et adolescents, afin de leur redonner confiance en eux dans leur contexte scolaire et dans leur univers familial. <b>Contact</b> : SG Private Banking, Fondation 29 Haussmann, 29 Bd Haussmann 75009 Paris – 01 53 43 95 22 - <a href="mailto:fondation29.haussmann@socgen.com">fondation29.haussmann@socgen.com</a> ou <a href="#">formulaire de contact en ligne</a></p>
<p><b>Fondation MACIF</b> <a href="http://www.fondation-macif.org">www.fondation-macif.org</a></p>	<p>Elle soutient toute organisation inscrite dans une démarche d’économie sociale et proposant un projet viable économiquement et signe des conventions de partenariat avec des têtes de réseaux, puis les aide dans le développement, l’organisation et la professionnalisation de leurs structures régionales. <b>Contact</b> : 17-21, place Etienne Pernet - 75015 Paris, 01 55 31 63 14</p>
<p><b>Fondation RAJA</b> <a href="http://www.fondation-raja-marcovici.com">www.fondation-raja-marcovici.com</a></p>	<p>La Fondation RAJA-Danièle Marcovici soutient toute initiative ou action favorisant l’insertion sociale et professionnelle des femmes par l’éducation, la formation qualifiante (au sens large) ou éventuellement la participation à des projets professionnels menés par des collectivités ou associations. <b>Contact</b> : Dossier de candidature à envoyer par courrier électronique <a href="mailto:fondation@raja.fr">fondation@raja.fr</a>. 16 rue de l’Etanq – PN2 – 95977 Roissy CDG Cedex</p>
<p><b>Fondation RATP</b> <a href="http://www.fondation-ratp.fr/">www.fondation-ratp.fr/</a></p>	<p>La Fondation RATP subventionne des projets d’association franciliens (220 à ce jour) qui ont pour vocation de promouvoir la citoyenneté, prévenir et combattre l’exclusion, ainsi que les initiatives d’insertion par l’emploi. <b>Contact</b> : 54 quai de la Râpée 75599 Paris Cedex 12 - Tél : 01.44.68.20.20, <a href="mailto:fondation@ratp.fr">fondation@ratp.fr</a></p>

# cœurs à lire

Gagnez en compétences  
en alphabétisation et accompagnement scolaire

<b>Fondation Groupe SEB</b> <a href="http://www.groupeseb.com">www.groupeseb.com</a>	Elle soutient des actions citoyennes permettant l'insertion ou la réinsertion de personnes en situation ou en voie d'exclusion. Trois domaines d'intervention : aide à l'insertion professionnelle ; aide à l'insertion sociale par l'amélioration des conditions de vie dans l'habitat ; aide à l'insertion sociale par l'éducation et la formation. <i>Exemple d'action soutenue : « S'épanouir malgré la dyslexie et autres troubles » portée par l'Institut Amarine.</i> <i>Contact : Chemin du Petit Bois – Les 4M - BP 172 - 69134 Ecully Cedex <a href="mailto:fondation@groupeseb.com">fondation@groupeseb.com</a></i>
<b>Fondation SNCF</b> <a href="http://www.fondation-solidaritesncf.org/">www.fondation-solidaritesncf.org/</a>	C'est à la jeunesse que la Fondation SNCF s'adresse depuis sa création. De la petite enfance à l'adolescence, elle l'accompagne vers l'âge adulte en soutenant des associations qui aident les jeunes à avancer et à se construire un meilleur avenir. <i>Contact : 34, rue du Commandant Mouchotte, 75699 PARIS Cedex 14 - <a href="mailto:fondation@sncf.fr">fondation@sncf.fr</a></i>
<b>Fondation Seligmann</b> <a href="http://www.fondation-seligmann.org/">www.fondation-seligmann.org/</a>	Elle entend, dans le respect de l'idéal laïc, œuvrer pour la victoire de la raison et de la tolérance, et promouvoir le rapprochement entre les citoyens et résidents étrangers de toutes origines rassemblés sur le sol français. Cet volonté passe par le combat des sources du racisme et du communautarisme et notamment le soutien aux projets d'alphabétisation et d'apprentissage de la langue française (actions soutenus sur les départements 75 et 91 uniquement pour le moment). <i>Contact : <a href="mailto:fondation-seligmann@orange.fr">fondation-seligmann@orange.fr</a></i>
<b>Fondation Société Générale pour la solidarité</b> <a href="http://www.societegenerale.com/fondation-solidarite">www.societegenerale.com/fondation-solidarite</a>	Depuis sa création en 2006, la Fondation d'entreprise Société Générale intervient en faveur de l'insertion professionnelle, notamment par : l'aide à l'entrée des jeunes dans la vie active, la lutte contre l'illettrisme et le soutien de programmes de formation à l'étranger. <i>Contact : Fondation Soc. Générale- COMM/MSP-75886 Paris Cedex 18 - 01 42 14 80 66 <a href="mailto:fondation.solidarite@socgen.com">fondation.solidarite@socgen.com</a></i>
<b>Fondation VINCI</b> <a href="http://www.fondation-vinci.com">www.fondation-vinci.com</a>	Elle favorise l'insertion professionnelle de personnes en situation d'exclusion, et le développement du lien social dans les quartiers. Souhaitant apporter plus qu'un financement, elles ne soutiennent que les projets susceptibles de mobiliser les compétences des salariés de VINCI : conseils, mises en relation, débouchés commerciaux ou sorties vers l'emploi...Les aides de la Fondation sont réservées à des dépenses d'investissement. Le montant moyen des subventions est de 15 000 euros. Les demandes de soutien doivent obligatoirement être transmises à la Fondation par un collaborateur VINCI. <i>Contact : 1, cours Ferdinand de Lesseps, 92851 Rueil-Malmaison Cedex - <a href="mailto:fondation@vinci.com">fondation@vinci.com</a></i>

## SYNTHESE DES EVALUATIONS DES PARTICIPANTS

52 % des participants ont rempli la grille d'évaluation de la rencontre

**1/ Avez-vous trouvé cette rencontre intéressante ?** = « Oui » à 100%

« C'est intéressant de connaître la position des uns et des autres et de les faire se rencontrer (public et privé). »

« Merci pour la qualité de cette rencontre, l'intérêt des échanges que cela a suscité. »

**2/ Pensez-vous que cette rencontre sera utile à votre structure à l'avenir ?** = « Oui » à 94%

« Elle me sera utile face aux problématiques actuelles et nouvelles en matière de financement ».

« Oui j'ai l'intention de mettre en pratique à notre petit niveau ».

**3/ Les apports des intervenants vous ont-ils semblé pertinents ?** = « Oui » à 100%

« Peu d'apports sur les projets d'accompagnement à la scolarité (enfants), la rencontre portait surtout sur les adultes et l'illettrisme. »

**4/ Les moyens matériels et les locaux vous ont-ils paru adaptés ?** = « Oui » à 96%

**5/ Souhaitez-vous vous d'autres rencontres d'échanges ?** = « Oui » à 100 %  
**Sur quels thèmes ?**

- Comment développer les fonds propres des associations et les recettes d'activités ?
- L'autofinancement
- Comment monter les demandes de financement ?
- Le décroisement Paris/ banlieue
- Mutualisation entre associations avant de répondre aux appels à projet
- La formation des salariés de petites associations
- Le financement d'emplois aidés.
- Comment faire connaître nos actions ?
- Le cadre des subventions étant de plus en plus formaté, comment faire lorsque l'on ne rentre pas dans ces créneaux spécifiques ?